

DÉLIBÉRATION**Conseil d'administration**

Séance du 12 mars 2024

Délibération
n° 53-2024
Point 4.15**Point 4.15 de l'ordre du jour****Prix « Journée scientifique ITI Neurostra »****EXPOSE DES MOTIFS**

La journée scientifique NeuroStra invite chaque année tous les membres de l'ITI NeuroStra à assister à des conférences des nouveaux chercheurs de l'Institut. La journée est ponctuée par des conférences courtes (blitz) de doctorants et postdoctorants, ainsi que des sessions de poster, qui permettent à chacun de se mettre à jour sur l'état de la recherche menée au sein de l'Institut. Elle s'est tenue cette année le 1^{er} décembre 2023.

Des prix « meilleur blitz » et « meilleur poster » récompensent les meilleures présentations des doctorants et postdoctorants. Un jury composé de chercheurs de l'ITI NeuroStra sans conflit d'intérêt désigne les vainqueurs des concours « blitz » et « posters ». Les bénéficiaires des prix sont des doctorants et postdoctorants. Les prix individuels sont de 500 €, pour un montant total maximum de 2 000 € (4 prix de 500 €).

Les membres de la commission de la recherche ont validé, à l'unanimité des membres présents et représentés, l'organisation du Prix « Journée scientifique ITI Neurostra », selon les modalités précisées.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	31
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	4
Ne participe pas au vote	0

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve l'organisation du Prix « Journée scientifique ITI Neurostra », selon les modalités précisées.

Fait à Strasbourg, le 15 mars 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT